



ANIMATEUR-TRICE ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS ET CLAS

MISSIONS

ANIMATEUR ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et les conditions d'hygiène des vacances
- Mettre en place des animations et assurer l'encadrement des enfants sur les temps d'accueils de loisirs périscolaire et extrascolaires
- Rencontrer, discuter et tisser des relations de proximité avec les parents
- Lier les activités de l'accueil de loisirs avec le projet d'animation global de la Maison de la Gibauderie
- Faire remonter à son supérieur hiérarchique toute information pertinente
- Travailler sous la responsabilité du directeur/trice adjoint/e et du directeur/trice de l'accueil de loisirs.

ANIMATEUR ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre de l'accompagnement à la scolarité
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs et leur famille
- Participer aux instances de concertation avec les établissements scolaires et les bénévoles du dispositif
- Elaborer des activités supports à l'accompagnement à la scolarité
- Participer à la réflexion sur le dispositif
- Accueillir et être à l'écoute des familles
- Faire remonter à la personne coordonnant le CLAS toute information pertinente
- Travailler sous la responsabilité de le/la référent/e familles

COMPETENCES REQUISES

- Savoir organiser son temps de travail et ses missions
- Etre force de proposition, dynamique et motivé
- Savoir travailler en équipe

PERIODE D'ACTIVITÉ (à partir du 01/10/19) :

ANIMATEUR ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

- Les mercredis après-midi en période scolaire
- 9 semaines de vacances (automne, hiver, printemps, été)
- Temps de préparation réparti dans la semaine

ANIMATEUR CLAS

- Les lundis, mardis, jeudis de 16h à 18h30, sur 27 semaines scolaires
- Temps de préparation réparti dans la semaine

PROJETS TRANSVERSAUX : Carnaval, Fête de quartier, Assemblée Générale (soirée, week end ponctuels)

Contrat :

CDII, 20h/sem.

Salaire indicatif : 10.49€ brut/h., indice 255 Convention Collective de l'Animation, selon ancienneté. 2 semaines de carence

Diplômes requis : BAFA ou équivalent, PSC1, permis B souhaité

Contact : Maison de la Gibauderie, 111 rue de la Gibauderie, 86000 POITIERS

05 49 47 83 87

Envoyer : LM + CV à accueil@maison-gibauderie.fr ou par courrier, avant le 24/09/2019.

Entretien d'embauche : le jeudi 26 septembre après midi.